Evaluation au nEPAL: grAce au soutien venu de suisse, la VIE REPREND SON COURS POUR LES SINISTRES

En collaboration avec onze œuvres d’entraide partenaires, la Chaîne du Bonheur a pu soutenir directement et indirectement plus de 1,3 million de personnes au Népal pour un montant d’environ 28,8 millions de francs. Cinq ans après le séisme dévastateur, une évaluation indépendante révèle que l’aide apportée a répondu aux besoins des sinistrés. Par ailleurs, les sondés estiment que le soutien fourni par la Suisse s’est traduit par une amélioration pérenne de leurs conditions de vie.

En février 2020, la Chaîne du Bonheur a chargé la société Scott Wilson Nepal de conduire une analyse d’impact. L’objectif de l’étude était double: d’une part, demander à la population touchée dans quelle mesure elle avait jugé l’aide pertinente, efficace et durable; d’autre part, recueillir l’avis des autorités et des responsables locaux au sujet de la coopération avec les partenaires de la Chaîne du Bonheur. L’évaluation s’est concentrée sur deux communes du district de Sindhupalchok totalisant environ 70 000 habitants et dans lesquelles trois organisations partenaires de la Chaîne du Bonheur (Helvetas, Solidar Suisse et Caritas Suisse) sont intervenues. Celles-ci ont notamment participé à la reconstruction de maisons et d’écoles et fourni un soutien financier direct.

Un niveau élevé de satisfaction

Une large majorité des 1500 bénéficiaires sélectionnés au hasard dans le cadre de l’enquête représentative estiment que l’aide fournie par la Chaîne du Bonheur et ses partenaires a sensiblement amélioré leurs conditions de vie économiques et sociales. Ainsi, 76% des personnes interrogées se disent satisfaites de la rénovation de leur habitation et de leurs installations sanitaires, et 97% se réjouissent que leur maison réponde aux normes parasismiques. Parmi les élèves, la satisfaction à l’égard de leur nouvel établissement scolaire a même atteint 99%.   
«Nous nous félicitons des résultats positifs de cette enquête, explique Roland Thomann, directeur de la Chaîne du Bonheur. Pour nous et les œuvres d’entraide partenaires, c’est la confirmation que notre dispositif est efficace, axé sur les besoins et durable.»

Un soutien économique nécessaire

Parallèlement aux travaux de reconstruction, des moyens financiers ont également été mis à disposition dans les deux communes. 83% des sondés estiment que l’aide économique a été versée aux familles qui en avaient effectivement le plus besoin. «Le soutien économique direct s’est avéré un processus complexe. Il était parfois difficile d’accéder aux personnes qui nécessitaient une aide d’urgence. Il a donc fallu d’autant plus de temps et de ressources pour les atteindre, se souvient Ernst Lüber, responsable du département des programmes à la Chaîne du Bonheur. Si en dépit de ces obstacles la plupart des sondés ont jugé équitable l’aide versée, c’est bien la preuve que nous avons fait tout ce qu’il fallait.»

Excellente collaboration sur place

Les autorités locales et les responsables des écoles et des installations d’alimentation en eau ont également loué la coopération avec les organisations suisses. Il ressort de l’enquête qu’ils ont été impliqués pendant toute la durée du projet. Les groupes d’intérêt avaient la possibilité de collaborer étroitement avec les trois œuvres d’entraide partenaires de la Chaîne du Bonheur et ont pu bénéficier, entre autres, du savoir-faire technique des intervenants.

Bilan des dons utilisés

La Chaîne du Bonheur a récolté plus de 32,5 millions de francs de dons après le tremblement de terre de 2015. Environ un quart a été utilisé au lendemain de la catastrophe dans le cadre de l’aide d’urgence et a servi à financer les soins médicaux, la distribution de biens de première nécessité (eau, nourriture, couvertures, abris et kits d’hygiène), les allocations en espèces ainsi que le soutien psychosocial pour les enfants traumatisés. Des fonds ont également été investis dans la formation de maçons et de charpentiers ainsi que dans la protection et l’assistance de personnes rendues invalides par le tremblement de terre.

Les dons récoltés ont aussi permis de rebâtir 3246 habitations et 61 écoles primaires ou secondaires dans le respect des normes parasismiques. En outre, huit dispensaires ont été construits, et 57 installations d’alimentation en eau potable et 42 systèmes d’irrigation ont été aménagés. A ce jour, 28,8 millions de francs au total ont été dépensés.

La somme restante est investie dans la prévention des catastrophes au Népal. Elle est mise à la disposition des œuvres d’entraide partenaires afin d’aider les organisations et les autorités locales à ce que le pays soit mieux préparé à une nouvelle catastrophe naturelle.

Informations sur la catastrophe et l’aide déployée

Le tremblement de terre du 25 avril 2015 et les fortes répliques qui ont suivi jusqu’au 12 mai ont fait plus de 9000 victimes et environ 22 000 blessés et détruit 600 000 maisons ainsi que des milliers d’écoles et de centres de santé. Au total, huit millions de Népalais ont été (et dans une certaine mesure sont encore) touchés, soit plus d’un quart de la population du pays.

La Chaîne du Bonheur a soutenu le dispositif d’aide de onze partenaires et de huit autres organisations: ADRA Suisse, Organisation des Suisses de l’étranger (OSE), Caritas Suisse, CBM Mission chrétienne pour les aveugles, Handicap International, Helvetas, Kam For Sud, Lepra-Mission Schweiz, Association Lukla-Chaurikharka, Medair, Norlha, Architectes de l’urgence, Croix-Rouge suisse, Save the Children Suisse, Shanti Med Nepal, Association Singla-Nepal, Solidar Suisse, Swisscontact, Terre des hommes – Aide à l’enfance

Contact :

Chaîne du Bonheur: Priska Spörri, porte-parole, +41 44 305 52 23

Personnes de contact au sein des œuvres d’entraide partenaires visées par le sondage:

Caritas Suisse: Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande,   
+41 41 419 23 36

Helvetas, Katrin Hafner, chargée de relations avec les médias, +41 44 368 67 79

Solidar Suisse, Lukas Frohofer, responsable de programme Népal, +41 76 433 23 29

La Chaîne du Bonheur fédère la solidarité de la population suisse en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de conflits, ainsi qu’en faveur de personnes en détresse, en Suisse comme à l’étranger. Fondation indépendante créée par la SSR, elle cofinance avec les dons de la population, d’entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 26 ONG suisses actives à l'étranger. La Chaîne du Bonheur assure la bonne utilisation des dons grâce à des analyses et des évaluations sur le terrain menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d’aide d’urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Fondation soutient des projets pour les personnes en difficulté. En outre, lors d’intempéries dans le pays, elle vient en aide aux particuliers, communes ou PME qui ont subi des dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de 1,8 milliard de francs de dons. Plus d’infos sur [www.bonheur.ch](https://www.bonheur.ch/) ou sur [medias.bonheur.ch](http://medias.bonheur.ch)